



LETTRE D'INFORMATION

MARS 2020

Covid-19

DANS CE NUMÉRO :

1 INFORMATION COVID 19

2 CAPACITÉS RÉDUITES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La commune de Montpreveyres suit de près le développement de la pandémie du Coronavirus. Elle encourage toutes les citoyennes et tous les citoyens de la commune à se conformer aux règles édictées par la Confédération et le Canton. De nombreuses informations sur le Coronavirus se trouvent sur le :

Site de la Confédération :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

Site du Canton : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/>

Le Conseil d'État prononce l'état de nécessité pour l'ensemble du territoire cantonal

Réuni en séance extraordinaire, le gouvernement vaudois a décidé de prendre par voie d'arrêté de nouvelles mesures exceptionnelles pour protéger la population. **Cet arrêté entrera en vigueur mardi 17 mars à 6 h et prend effet jusqu'au 30 avril à minuit:**

- ✓ **toute manifestation et tout rassemblement public sont interdits;**
- ✓ **les rassemblements privés sont limités à 10 personnes, moyennant le respect strict des directives des autorités sanitaires;**
- ✓ **tous les commerces sont en principe fermés, à l'exception de ceux essentiels à la population.**

De plus, au vu de l'accélération des contaminations en Suisse, la Commune a décidé d'adapter son organisation. L'objectif est de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population. Dès lors, nous vous demandons de

- ✓ privilégier les contacts par téléphone, courriel ou autres moyens électroniques

SOMMAIRE :

- Etat de nécessité pour l'ensemble de la population dès le 17 mars 2020 dès 6h00
- Capacités réduites de l'administration communale

COMMUNE DE MONTPREVEYRES

Administration communale

Rue du Village 10

1081 Montpreveyres

Téléphone : 021 903 25 13

Messagerie :

admin@montpreveyres.ch

Bienvenue sur le site de la Commune

Vous y trouverez...

- des informations générales sur la commune
- une présentation de l'organisation communale
- toutes les informations nécessaires à la vie quotidienne au village

Capacités réduites de l'administration

Dès le mardi 17 mars, les guichets de la commune seront fermés. Cette mesure vise à protéger le personnel ainsi que les usagers.

Les usagers sont priés de prendre contact par téléphone ou par mail. Dans la mesure du possible, les prestations sont délivrées à distance (envoi par courrier ou par courrier électronique). Seules les rencontres indispensables sont maintenues sur rendez-vous uniquement :

- Contrôle des habitants : 021 903 25 13, 078 657 73 32 ou admin@montpreveyres.ch – le mardi matin de 8h30 à 11h30 – réception téléphonique uniquement
- Greffe : 021 903 25 13 ou admin@montpreveyres.ch – les mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30 – réception téléphonique uniquement
- Bourse : 021 903 25 13 ou bourse@montpreveyres.ch – le lundi après-midi de 13h30 à 16h00 – réception téléphonique uniquement
- Bâtiments : 076 615 14 69 – M. Frédéric Desponds, employé communal
- Eaux : 076 615 14 69 M. Frédéric Desponds, employé communal
- Le site de la déchetterie est également fermé.

La municipalité vous remercie de suivre les recommandations mises en œuvre moyennant le respect strict des directives des autorités sanitaires.

La Municipalité